

Tarif des annonces:

	le Mardi	le Vendredi
Le mm. Valais	8 ct.	15 ct.
Suisse	10 ct.	18 ct.
Etranger	14 ct.	20 ct.
Réclames	20 ct.	40 ct.
Mortuaires	16 ct.	20 ct.

Chèques postaux N° II c 52

Le Rhône

Journal d'informations

ORGANE COMMERCIAL, ARTISANAL ET AGRICOLE
PARAISANT A MARTIGNY LE MARDI ET LE VENDREDI

LE VENDREDI: **Le plus fort tirage des journaux valaisans**

Les abonnés au bénéfice de l'assurance sont assurés contre les accidents auprès de La Bâloise, Compagnie d'assurances sur la vie, pour Fr. 1000.- en cas de décès, Fr. 1000.- en cas d'invalidité totale et jusqu'à Fr. 1000.- en cas d'invalidité partielle et permanente.

Abonnements:

2 fois par semaine	Mardi et Vendredi fr. 5.-
1 fois par semaine	Mardi ou Vendredi „ 2,60
2 fois avec „Bulletin Officiel“	„ 9.-
1 fois avec „Bulletin Officiel“	„ 6,60
2 fois avec assurance accidents	„ 7,80
1 fois avec assurance accidents	„ 5,40

Chèques postaux N° II c 52



„LUY“
le meilleur
apéritif
Distillerie Valaisanne S. A.
Sion

Hommage au Valais

Au lendemain de cette journée inoubliable du Costume valaisan, où un peuple fier et grave est venu affirmer solennellement sa volonté de demeurer fidèle à ses traditions, je ne puis me retenir de venir te dire, mon beau Valais, toute l'émotion qu'a ressentie celui qui, sans être Valaisan de naissance, considère de plus en plus le « Vieux Pays » comme sa patrie d'élection.

Je suis aussi certain d'être l'interprète des nombreux Confédérés accourus le 20 septembre à Sierre, en l'exprimant leur reconnaissance pour l'exemple patriotique que tes enfants leur ont donné, lors de ce cortège et de cette Landsgemeinde dont ils ont emporté un souvenir durable.

Aujourd'hui, une pluie fine tombe sur les rives du Léman. La mélancolie du proche hiver plane sur toutes choses ici. Tout est gris dans la grand-ville, et je songe au soleil éclatant qui épanchait hier ses rayons brûlants sur l'étendue de la « Noble Contrée », où se doreraient les grappes dont jaillit maintenant à l'ombre des pressoirs le flot généreux de tes vins.

Devant mon regard ébloui défile la fresque lumineuse des costumes différents de tes vallées. Leurs caractères propres expriment avec force la personnalité de chacune d'elle, et ces diversités forment un tout que l'on ne rencontre nulle part ailleurs.

Robes sombres rehaussées des taches vives de fichus soyeux, chapeaux caractéristiques du Haut-Valais brodés de filets d'or, gracieux tabliers des femmes de Savise, parures éclatantes d'Hérens et de Zermatt, émouvante simplicité d'Anniviers, je vous revois et je vous chante avec ferveur.

Sierre, je contemple aussi tes collines harmonieuses tôt parées des cuivres de l'automne; Goubing est là, qui se dresse altière comme un symbole du passé toujours vivant.

J'admire tes beautés, mon Valais, et je voudrais savoir mieux t'exprimer la joie bienfaisante qui m'envahit tout entier, à chaque occasion qui m'est donnée de fouler ton sol béni.

Valaisans, que votre volonté librement exprimée hier demeure à jamais inébranlable envers et contre tout! Que vos costumes soient comme le miroir exact de vos traditions, car ces traditions, si vous les respectez jalousement, seront un jour une garantie de votre avenir. Enfin, n'acceptez jamais que vos costumes deviennent un attrait purement spectaculaire, et restez insensibles aux critiques et aux sarcasmes de ceux qui se révéleront incapables de vous comprendre.

Valaisans, dont l'hospitalité proverbiale se montre toujours aussi généreuse à chaque nouvelle occasion, soyez assurés que les Suisses des autres cantons vous aiment et vous estiment. Votre vie est souvent rude, nous le savons, et nous n'ignorons pas les contrariétés et les dangers qui, à chaque instant, assaillent les montagnards, les vigneron et les travailleurs de la terre. Aussi, en vous voyant peiner joyeux et courageux face aux difficultés quotidiennes, nous vous rendons hommage, et nous vous remercions de lutter pour nous conserver intacte une partie de ce sol de l'Helvétie, que nous chérissons et pour lequel nos ancêtres ont donné le meilleur d'eux-mêmes, en sacrifiant jusqu'à leur vie, afin que leurs descendants forment un peuple d'hommes libres.

Valais, je te salue avec amour, et j'implore le Dieu que tu pries dans tes chapelles blanches ou au pied des croix de bois jalonnant tes chemins afin qu'il te bénisse et te protège, tout au long des bons comme des mauvais jours.

Pierre Vallette.

Genève, septembre 1937.

Un avion qui vole sur place

La « révélation » des dernières grandes manœuvres allemandes a été l'atterrissage, au poste de commandement « bleu », d'un avion piloté par le major-général Udet, un des as de la Grande Guerre. A bord de cet avion se trouvait le général en chef des aviateurs Milch.

Cet appareil, qui a une vitesse maximum de 180 à 200 kilomètres à l'heure, peut réduire sa vitesse à 45 kilomètres et même, sous vent contraire, à 20 ou 25.

Selon la vitesse du vent, l'avion peut rester immobile, voire reculer lentement.

Ses propriétés lui donnent des facilités considérables pour l'observation. En outre, l'avion peut atterrir et décoller dans un espace de 20 mètres.

Complets . Chemises . Chapeaux
Robert Taramarçaz ★ Fully
Café de la Place, tél. 62.032

La Fête des Vendanges valaisannes à Sion

Dimanche 3 octobre

Elle a vu une participation énorme et a remporté un grand succès

Après avoir assisté dimanche 26 septembre, à Sierre, à la magnifique manifestation folklorique valaisanne, on était en droit de se demander si la Capitale aurait pu nous réserver un spectacle digne de celui de la Cité du Soleil.

Eh bien! déclarons-le ici sans ambages, notre scepticisme à cet égard n'avait pas raison d'être. Sion a aussi très bien fait les choses et a pris sa revanche, s'il nous est permis d'user d'un tel terme!

Et la journée séduisante, si elle n'a pas été marquée d'un soleil resplendissant, a vu un temps des plus cléments et des plus agréables. Il faisait ni trop chaud ni trop froid.

Que dire donc, pour commencer, de l'affluence du public accouru à Sion. En évaluant au bas mot à plus de 5000 le nombre de personnes qui se pressaient sur la Place historique de la Planta, rien que dans l'enceinte de la Fête officielle, nous n'exagérons certainement pas.

Aussi, Sion peut-elle être fière et contente d'un si grand succès, et les organisateurs — MM. Wuilloud, de Rivaz, Paul Kuntschen, Zermatten, pour ne citer que les noms qui nous sont connus — peuvent être félicités pour leurs dévoués efforts.

C'est que mener à bien une manifestation de telle importance ne constitue précisément pas une sinécure.

Et puis, la veille encore, on craignait pour le... temps. Celui-ci, en effet, ne s'était rien moins fait que menaçant!

Mais il y a, paraît-il, aussi un bon Dieu pour Sion!

La matinée

L'arrivée des Cadets et des Sociétés valaisannes de Genève

Les quais de la gare de Sion regorgent déjà d'une foule nombreuse qui a tenu à venir saluer ces aimables visiteurs genevois dont le train spécial est annoncé un peu avant 10 heures.

L'Harmonie municipale de Sion ainsi que le groupe de chanteurs et chanteuses de Savise en vieux costumes du pays sont là.

Après un pas redoublé enlevé avec brio et une production de chants, le cortège se rend en ville, ouvert par l'Harmonie et les chanteurs savisiens.

La musique des Cadets de Genève, forte de 120 exécutants, défile et suscite l'admiration. Ces petiots à l'uniforme seyant ont une allure impeccable. Trois demoiselles d'honneur aux costumes aux couleurs valaisannes avec l'écusson au treize étoiles apportent un gracieux cachet à cette entrée en ville de nos visiteurs parmi lesquels se retrouvent les éléments appartenant aux divers groupements constituant la Fédération des Sociétés valaisannes de Genève: Cercle patriotique valaisan, Komona Valejana, etc.

Nous remarquons, entourant la bannière des Valaisans de Genève, plusieurs officiels dont les noms sont bien connus en Valais: MM. Rodolphe Genoud, président de la Fédération, Edouard Escher, Borgeaud, Ambord, Lucien Fardel, etc.

Beaucoup de dames avaient aussi tenu à accompagner leurs époux dans leur visite au canton natal, comme d'authentiques Genevoises ont aussi voulu profiter de la circonstance pour nous rendre cette marque d'amitié.

Le cortège se rendit d'abord sur le parvis de la cathédrale où l'on déposa des gerbes de fleurs devant le monument aux soldats morts durant la mobilisation de guerre.

Instant émouvant: les Cadets jouèrent le « Cantique suisse », puis l'on s'en fut à l'Hôtel de Ville où M. Zermatten, au nom des organisateurs de la Fête

des Vendanges, souhaita la plus cordiale bienvenue aux Genevois.

M. Genoud, en termes venant du cœur, traduisit avec chaleur les liens qui maintiennent attachés au Vieux Valais tant les Genevois eux-mêmes que nos ressortissants établis à l'autre bout du lac.

Puis nos Cadets s'en vinrent sur l'emplacement de fête où, sous la baguette de M. Deffranco, leur sous-directeur, ils se firent applaudir pour leur intéressantes productions.

Les groupes de chanteurs ambulants

Si nous avons accompagné jusqu'à présent nos amis genevois, il nous reste cependant à signaler d'autres manifestations qui se déroulaient pendant ce temps dans divers autres quartiers de la ville.

Nous voulons parler des groupes de chanteurs ambulants.

En effet, à l'occasion de la Fête des Vendanges, on a eu l'heureuse idée d'éditionner une petite brochure contenant les textes d'airs populaires qu'ont chanté des groupes dans les rues de Sion.

Ces textes sont adaptés sur des airs connus. Hymne à la terre valaisanne, à ses bons vins et ses fruits savoureux, ils sont tous marqués du sceau de la gaieté.

En voici quelques-uns: « Les vins valaisans » (air: Plantons la vigne); « Chanson valaisanne » (air: Cadet-Roussel); « Vendanges montagnardes » (air: Roulez tambours); « Au milieu des vignes » (air: Auprès de ma blonde. Paroles:

Là-haut près de Savise,

J'ai un joli mazot, etc.)

« Noé » (Air: Trois jeunes tambours. Paroles:

Quand le vieux Noé ressortit de l'arche
Il rencontra trois jeunes Chamosards, etc.)

Cette innovation apportée à la grande manifestation fut toute remplie de charme et on ne saurait que féliciter les organisateurs pour leur heureuse initiative qui a d'ailleurs remporté le plus grand succès.

La superbe exposition de fruits et légumes

L'espace nous manque malheureusement pour citer les noms de tous les exposants. Qu'on nous en excuse mais qu'il nous soit permis de féliciter ici chaleureusement les propriétaires de tous ces beaux apports, et en particulier MM. Benoit et Neury qui ont été la cheville ouvrière de l'Exposition.

M. le Dr Wuilloud, lors de la proclamation des lauréats de l'exposition de fruits et de l'exposition de l'art culinaire, ne manqua d'ailleurs pas de souligner les progrès réalisés et les efforts magnifiques de ces exposants qui savent tirer de notre chère terre valaisanne les produits qui font sa renommée.

Signalons que ces exposants ont reçu chacun une magnifique channe et un diplôme.

L'exposition d'art culinaire

Et nous tenons surtout à adresser une mention spéciale de félicitations pour l'exposition d'art culinaire qui a vraiment fait notre admiration.

On se souvient qu'il y a deux ans, les Vatel valaisans avaient, à l'occasion de la Fête des Vendanges, organisé dans les salons de l'Hôtel de la Planta une exposition qui eut le plus retentissant succès. Celle de 1937 sera tout autant digne d'éloges. Ici encore, nous ne pouvons tous citer. Cependant, nous nous en voudrions de ne pas décerner nos plus chaleureux (Suite en page 2.)

Un entraînement qui finit mal



Lors d'un entraînement pour la course Mazaryk à Brunn, en Tchécoslovaquie, la voiture du coureur Pietsch a dérapé, s'est renversée et a pris feu; elle a été entièrement détruite. L'automobiliste, par contre, est sorti indemne de l'accident.

Les détaillants de la Suisse Romande

Sous la conduite de leurs organisations, les détaillants romands donnent chaque jour de nouveaux signes de vitalité. La Fédération romande des détaillants et ses sections viennent de s'entendre avec l'Association de propagande « SEMAINE SUISSE », à Soleure, pour organiser, cette année encore, en commun, une grandiose et patriotique manifestation de solidarité nationale dont la réussite est plus que jamais une nécessité. En effet, la Semaine Suisse est, pour les détaillants, une occasion magnifique d'affirmer leur existence, leur importance pour l'économie du pays et leurs sentiments. Du 23 octobre au 6 novembre 1937, que chaque détaillant de notre belle Suisse romande place dans les vitrines de son magasin, bien en évidence, l'affiche de la Semaine Suisse et le public répondra, nous en sommes certains, à l'appel de la cloche symbolique. Participer à la Semaine Suisse, c'est nous aider et vous aider.

Fédération romande des détaillants:

H. Hartmann, not.

Ch. Santschi.

Le projet de budget 1938

Le Conseil d'Etat, en séance du 1er octobre, a arrêté le projet de budget pour l'exercice 1938.

Le projet de budget accuse:

en recettes	fr. 11,459,125.-
en dépenses	» 11,457,000.-
(y compris l'amortissement dont le total est de fr. 352,000.-)	
Excédent	fr. 2,125.-

Le projet de budget des dépenses extraordinaires est fixé à fr. 568,000.-.

Il comprend les routes de montagne, les travaux d'irrigation, les travaux pour l'assainissement de la plaine du Rhône, l'action de secours aux agriculteurs dans la gêne. Ces dépenses sont couvertes par des emprunts.

Les exagérations du fisc

En juin 1935, le Conseil fédéral a relevé les droits sur la benzine de 6 centimes par litre. Il attendait de cette opération un supplément de recettes de 16 millions. Cependant, comme tous les esprits clairvoyants l'avaient fait prévoir, cette prévision ne s'est pas réalisée. L'augmentation a été de 10,4 millions seulement, c'est-à-dire de 40 % inférieure à ce que l'on avait espéré. Encore sied-il de ne pas oublier que ce renchérissement des transports routiers a provoqué une fuite générale vers les voitures de faible puissance, de telle sorte que, de 1934 à 1936, le rendement des droits sur les véhicules à moteur importés a baissé de 17,8 à 11,9 millions. De la sorte, la mirifique opération du fisc fédéral s'est soldée par un bénéfice net de 4,5 millions, alors que l'on escomptait environ quatre fois plus, soit 16 millions.

Cet exemple n'est d'ailleurs pas le seul. En janvier 1936, les Chambres fédérales, étudiant le second programme financier, ont décidé d'aggraver la charge fiscale qui grève le tabac. Les droits ont été relevés en conséquence, cette opération devant rapporter un supplément de recettes de 5 millions. Les effets de cette mesure n'ont pas tardé à se faire sentir: la consommation a diminué; les fumeurs de cigarettes se sont mis à la pipe. Et, finalement, on a enregistré en tout et pour tout un supplément de recettes de 59 francs! On n'a jamais osé dire que l'introduction de cette mesure avait coûté en frais administratifs...

Ces deux expériences sont assez claires pour commander impérieusement un retournement de la politique fiscale de la Confédération. En effet, on ne saurait prendre la responsabilité de mesures qui, sans rien rapporter au fisc fédéral, paralysent l'économie et contribuent à augmenter le chômage. Quand donc le Conseil fédéral suivra-t-il l'avis de ses experts économiques qui, tout récemment, déclaraient qu'on doit « renoncer à tout impôt qui ne peut que diminuer la matière imposable »?

La réduction des taxes de chemin de fer pour les étrangers

A la suite du bruit qui court au sujet de la suppression de la réduction de 30 % des tarifs de chemins de fer en faveur des touristes étrangers, le comité de la Société suisse des hôteliers a décidé d'entreprendre une démarche énergique auprès des autorités compétentes pour soutenir la Fédération suisse du tourisme qui réclame le maintien de cette réduction. La suppression de celle-ci, dont la valeur psychologique est indéniable, aurait des effets fâcheux sur le tourisme.

La Loterie romande gagne 100,000 fr.

On apprend de source bien informée que le 2^{me} gros lot de la Loterie fribourgeoise, celui de 100,000 francs, a été gagné par la Loterie romande qui, on le sait, s'était engagée à reprendre tous les billets invendus de la loterie précitée.

Ecus commémoratifs de l'emprunt de la défense nationale. — Le délai pour le retrait des écus commémoratifs de l'emprunt de la défense nationale par les souscripteurs du dit emprunt ayant expiré le 30 septembre, les écus qui n'ont pas été retirés à cette date auprès des offices de souscription ont été mis en circulation.

VALAIS

Un arrêté du Conseil d'Etat à propos de loteries

LE CONSEIL D'ETAT DU CANTON DU VALAIS,

Vu les dispositions de la loi fédérale du 8 juin 1923 sur les loteries et les paris professionnels ;
Vu la loi cantonale du 11 novembre 1926 concernant l'exécution de la loi fédérale précitée ;
Vu la convention du 26 juillet 1937 passée entre les cantons romands, au sujet de l'organisation de la Loterie de la Suisse romande ;
Sur la proposition du Département de l'Intérieur,

arrête :

Article premier. — L'organisation et l'exploitation de toute loterie autre que la Loterie de la Suisse romande, pendant la durée de celle-ci, sont interdites sur tout le territoire du canton.

Art. 2. — Cette interdiction s'étend à tous les actes visant à atteindre le but de la loterie, tels que les avis et annonces, la propagande, l'émission des billets, la mise en vente, le placement et la vente des billets, coupons et liste de tirage, le tirage et la délivrance des lots, etc.

Art. 3. — Toute infraction au présent arrêté sera punie conformément au règlement cantonal d'exécution du 13 mai 1937.

Ainsi arrêté en Conseil d'Etat à Sion le 1er octobre 1937.

Le Vice-Président du Conseil d'Etat :
(signé) Albano FAMA.

Le Chancelier d'Etat :
(signé) R. de PREUX.

(Note réd.) — Notre confrère « Le Confédéré » fait suivre la publication de cet arrêté des remarques suivantes que nous partageons pleinement :

« Nous comprenons fort bien l'esprit qui a guidé le gouvernement, mais nous attirons son attention sur le fait que les journaux ont des ordres en cours d'exécution, pour les loteries dont le tirage est fixé. Leur annulation leur causerait un tort considérable à une époque où les affaires sont difficiles. »

« Nous espérons que le Conseil d'Etat examinera avec bienveillance cette situation. »

Impôt cantonal de 1937

Les bordereaux de l'impôt cantonal pour 1937 parviendront sous peu aux contribuables.

Afin de prévenir des réclamations inutiles, nous informons les intéressés qu'en application du décret du Grand Conseil du 28 décembre 1936, il sera perçu, pour les routes alpêtres, des centimes additionnels qui, ajoutés à ceux de la correction du Rhône, portent à 15 le total des centimes additionnels pour 1937.

En outre, le Décret du 13 novembre 1936 prévoyant les mesures provisoires destinées à rétablir l'équilibre financier modifie le décret des finances comme suit :

a) les impôts perçus en Valais par le canton et les communes ne sont pas déduits du bénéfice brut pour fixer le bénéfice imposable ;

b) le taux de 6% prévu à l'art. 7, litt. c) est réduit à 4% ;

c) chaque personne inscrite au registre d'impôt est tenue au paiement d'une taxe minimale de fr. 1.—.

On est prié de tenir compte des dispositions mentionnées ci-dessus lors de la vérification du bordereau d'impôt cantonal pour 1937.

Le Département des Finances.

Le Cirque Knie arrive à Martigny le 12 octobre

Qui n'a déjà entendu parler ou lu quelque chose de la prodigieuse organisation et du travail énorme qu'exige une tournée de cirque ? Qui n'a été saisi déjà par tout le romantisme qui s'attache à l'arrivée d'un cirque, lorsque les trains spéciaux arrivent en une suite ininterrompue dans une ville ou un village et y créent aussitôt cette vie animée et brillante que seul un cirque peut y développer ? Si la tente du Cirque Knie n'a pas la contenance de quelque 5000 spectateurs, c'est que, avec une tente de plus petites dimensions, les frais énormes du cirque s'en trouvent considérablement réduits, ce qui permet d'améliorer et d'augmenter le programme. L'impensable puissance de création des frères Knie et de leurs collaborateurs dans le monde entier a pu se concentrer sur la composition d'un programme vraiment remarquable ainsi que sur la rénovation complète de la ménagerie. Dans toutes les plus grandes villes d'Europe, on a cherché les numéros les plus récents et les plus nouveaux afin de réunir ce qu'il y avait de meilleur pour la Suisse. Des animaux provenant de toutes les parties du monde et dont quelques-uns n'ont jamais encore été vus en Suisse, assureront à la ménagerie un nouvel attrait. Pendant tout l'hiver on a travaillé avec une énergie indomptable pour produire quelque chose de vraiment extraordinaire et le but désiré a été atteint. Le programme de 1937 du Cirque Knie sera une très grosse surprise.

Lens

A propos des dernières élections communales

Le Tribunal fédéral vient de casser les dernières élections communales de Lens de décembre 1936, ceci ensuite d'un recours lancé par M. Jules Lamon et consorts.

On se souvient que les deux partis s'étaient trouvés à un écart de 2/5 voix seulement.

De nouvelles élections devront donc avoir lieu prochainement.

Vers les traitements fixes des préposés ?

On sait que nos préposés aux offices de poursuites et faillites encaissent et gardent pour eux les émoluments perçus. Dans le canton de Vaud, ces fonctionnaires sont à traitement fixe.

Dans sa séance du 28 septembre, le Conseil d'Etat a décidé que depuis le 1er octobre les préposés de Sion et de Sierre toucheraient un traitement fixe. Quant aux autres préposés, ils devront verser à la caisse de l'Etat 7 centimes par réquisition de poursuites, 10 centimes pour toutes les autres réquisitions et le 15 % du produit de chaque faillite.

L'initiative qui demandait la transformation des offices de poursuites en places de fonctionnaires à traitement fixe a abouti. Elle sera soumise au Grand Conseil en décembre. Ce résultat n'est sans doute pas étranger à la décision de notre gouvernement.

La fête des Vendanges valaisannes à Sion

(Suite de la page 1)

compliments pour les beaux travaux culinaires de M. Martin Rossier de l'Hôtel du Soleil, de M. Raphy Crettaz du Buffet de la Gare, pour les plats de l'Hôtel de la Paix et de l'Hôtel de la Planta, pour les spécialités préparées par M. J. Etter-Penon, Leporet, Maye, etc.

Et une autre vraie merveille dans cette exposition : ce sont les produits de confiserie-pâtisserie exposés par M. Jegerlehner-Kummer, boulanger-pâtissier à Sierre.

Ici, ce n'est pas seulement la gourmandise des enfants qui est soumise à une rude épreuve !

Que dire encore du si charmant coin aménagé par le Dr Wuilloud : les quatre heures à Diolily, Grappes de Chanaan du Vieux Pays, Vieux fromage, viande sèche, pain de seigle, fruits splendides, bouteilles de crus délicieux !

Rendons une fois de plus les hommages mérités à notre Virgile valaisan !

Et la course des vétérans cyclistes !

Pour corser cette mémorable fête, une course de vétérans cyclistes avait été organisée dans la matinée.

Nous n'avons pu suivre nos « vieilles gloires » dans leur randonnée qui comprenait un parcours de 21 km., mais disons d'emblée que l'épreuve eut le plus grand succès. Une douzaine de participants y prirent le départ ; presque tous bouclèrent la course !

MM. Gaspoz et Tavernier, qui avaient donné le départ, nous ont confirmé que la moyenne réalisée par le vainqueur s'établit à environ 31 km. à l'heure !

A la proclamation du palmarès qui se fit sur le podium de fête, avant midi, M. Gaspoz, président de la Fédération cycliste valaisanne et le grand promoteur de la réussite du Tour de Suisse en Valais, prononça une aimable allocution exaltant ce sport populaire qu'est la bicyclette ; sport hier abandonné par toute la jeunesse sportive et aujourd'hui plus que jamais en vogue ; sport prôné par les gloires internationales de la médecine et de la culture physique.

Jamais nous n'avons eu autant de cyclistes qu'en cette époque, dit entre autre M. Gaspoz, qui évoqua les diverses manifestations cyclistes organisées en Valais cette année, le passage du Tour de Suisse à Sion. Félicitant les vétérans de ce jour pour leur courage et leur endurance, M. Gaspoz eut un mot flatteur pour l'ami Pugins, le « roi des fromages », qui, âgé de 65 ans, a terminé allègrement sa course. Bravo, les vieux !

Voici le palmarès :
Catégorie au-dessus de 60 ans : 1. Morard Louis (sellier), Sion, 53 min. ; 2. Pugins Maurice (fromages), 55 min.

Catégorie de 40 à 60 ans : 1. Ebener Adolphe, 43 minutes ; 2. Gattlen Gaston, 52 min.

A l'Hôtel de la Planta

Grâce à l'amabilité exquise de M. Paul de Rivaz, toujours empressé à l'égard de ses confrères, le chroniqueur du « Rhône » était convié à un excellent banquet à l'Hôtel de la Planta en la distinguée compagnie de MM. le Dr Wuilloud, le grand amateur de la journée, du lieutenant-col. Thomas, président de l'Association cantonale valaisanne des Vieux Costumes et deux très aimables confrères genevois MM. Thomas et Villard de la « Suisse ».

Dans la même salle nous avons remarqué une table occupée par une vingtaine de convives, parmi lesquels nous avons reconnu MM. le conseiller d'Etat Pitteloud, l'abbé Dr Meyer, archiviste cantonal, l'abbé Imesch, président de la Société haut-valaisanne d'Histoire. Nous avons appris que cette table était celle des Archivistes suisses qui ont tenu durant la matinée leurs assises dans le bâtiment du Collège où il entendirent une conférence à leur intention donnée par M. le Dr Meyer.

L'après-midi, les hommes des chartes suisses sont allés rendre visite à Valère aux vieux écrits. Là, M. le conseiller d'Etat Pitteloud leur a souhaité la bienvenue au nom du Gouvernement valaisan.

Au programme de la matinée figurait également une conférence par M. le professeur G. Haenni sur les vieilles chansons populaires valaisannes. Cette conférence n'a pu avoir lieu. Nous partageons ici les regrets de M. Bertrand, l'historien valaisan bien connu, venu un peu spécialement de St-Maurice pour entendre la conférence de M. Haenni.

Et nous n'avons encore rien dit sur les paroles aimables échangées à l'issue du banquet dans ce même Hôtel de la Planta, entre MM. Genoud, Wullschlegler et Elie Roux président de la Société valaisanne de Lausanne, qui avait tenu aussi à accompagner les Genevois dans leur visite à notre Vieux Pays.

L'arrivée de l'Harmonie municipale de Martigny

A 14 h., au même moment où le soleil fait son apparition, c'est l'arrivée triomphale — on peut bien le dire — des réputés musiciens de Martigny que l'Harmonie de Sion est allée recevoir à la gare. Ce corps de musique suscite l'admiration et l'enthousiasme de la foule.

Nous constatons avec plaisir, en tête de ces musiciens et à côté de leur bannière, M. le colonel Morand, président de la Ville de Martigny, MM. Kluser, président de l'Harmonie et Don, son talentueux directeur.

Bourg-St-Pierre

† M. Paul Moret, ancien président

Hier lundi a été enseveli à Bourg-St-Pierre M. Paul Moret, ancien président de cette commune. Le regretté défunt s'en va à l'âge de 59 ans après une courte maladie vaillamment supportée.

Nous prions la famille en deuil d'agréer l'expression de notre sincère sympathie dans le grand deuil qui la frappe.

Une initiative intéressante

Les C. F. F. vont mettre à la disposition des producteurs de fruits les grands locaux de l'usine de Vernayaz où ils pourront faire sécher des pommes et des poires et fabriquer ainsi des « schnetz ». La chaleur à 48 degrés proviendra des générateurs de l'usine.

On tenterait la même expérience à Tourtemagne, à l'usine de l'Aluminium.

Le nouvel horaire

L'horaire d'hiver est entré en vigueur dimanche 3 octobre à 0 heure et durera jusqu'au 14 mai 1938 à 24 heures. Pour le réseau valaisan, il ne présente aucune modification des heures des principaux trains de l'horaire précédent.

Après un bref tour en ville, l'Harmonie se produira avec son succès traditionnel sur le podium de fête avant de figurer comme musique de tête pour le cortège. Celui-ci aura lieu après la représentation de la comédie en un acte intitulée

« Jean-Louis sera conseiller »

et dont l'auteur est M. Isaac Mariéthod. Cette pièce a beaucoup amusé le public. Les faits sont empruntés à la vie paysanne de Savièse et reflètent bien la mentalité valaisanne ou plutôt la mentalité de certains politiciens ambitieux qui veulent à tout prix arriver à un emploi. En écoutant Jean-Louis de Savièse, nous n'avons pu nous empêcher de penser à certains intrigants et politiciens d'autres villages auxquels tous les moyens sont bons pour satisfaire leurs ambitions. Jean-Louis sera conseiller, mais il n'en vaudra pas plus pour autant, car ses capacités nous ont paru excellentes uniquement dans l'art de cabaler et de s'ingurgiter des verres !

Félicitons les acteurs, en particulier M. Bächler, qui a campé un Jean-Louis parfait de naturel.

A l'issue de cette représentation, on entendit avec plaisir les productions de l'Harmonie de Sion accompagnant les groupes de chanteurs saviésans qui interprétèrent des chants populaires.

Le cortège

Il était impatientement désiré et se fit malheureusement un peu attendre ! D'autre part, nous croyons que l'initiative du circuit fermé ne fut pas très heureuse. Ces remarques émises, disons tout de suite que par l'importance de ses groupes et certaines innovations, le cortège de Sion a honorablement rivalisé avec celui de Sierre.

Divisé en trois groupes, il était ouvert par le traditionnel peloton de gendarmes en grande tenue suivis immédiatement de l'Harmonie de Martigny. Venaient les vieilles bannières du pays, la noce d'Evolène, les jeunes filles d'Arbaz et Grimsuat, les chanteurs de Sion et de Savièse, les balléris.

Les Cadets de Genève avaient la mission de mener le 2me groupe, tandis que l'Harmonie de Sion ouvrait le dernier groupe.

Il nous est impossible d'énumérer tous les figurants. Citons la noce à Vex, les guides d'Evolène, le Vieil Illiez avec sa musique de 1830, ses vieux sapeurs, les demoiselles de Champéry en pantalon, les jeunes filles ainsi que les fifres et tambours de St-Martin, les jeunes filles de Nendaz, de Conthey, les effeuilleuses, les vendanges, le vieux pressoir en bois, etc., etc.

Nous avons aussi apprécié les groupes de reines à cornes des alpages de Conthey et Leytron menés par notre manager des corridas valaisannes, le populaire Louis Besse.

Une aimable réception des musiciens de Martigny

A l'issue du cortège, les musiciens s'éduoient et martigneraient se trouvaient réunis à l'Hôtel de la Planta où une excellente collation leur était réservée.

M. le colonel Sidler, président de l'Harmonie de Sion, remercia en termes bien sentis l'Harmonie de Martigny pour le concours précieux apporté à la manifestation de ce jour.

M. Robert Kluser, président de l'Harmonie de Martigny, répondit au nom de cette dernière à M. Sidler. Il le fit en termes simples qu'on lui connaît et ses paroles soulevèrent les bravos unanimes de l'auditoire. M. Kluser émit le vœu que les deux sociétés amies auront encore souvent l'occasion de fraterniser.

M. Kuntschen, président de la Ville de Sion, tint aussi au nom de la capitale à remercier les musiciens de Martigny et à les féliciter notamment pour le beau concert donné sous la direction de M. Don.

M. le Dr Wuilloud, à son tour, remercia les deux corps de musique et remit à chacun d'eux un diplôme. Il remit également des diplômes au dévoué président de l'Harmonie de Sion, M. Sidler, et aux deux directeurs MM. Don et Viot après avoir notamment rappelé la conduite glorieuse de cet officier français pendant la Grande Guerre.

Les mobilisés genevois à la Fête des Vendanges

Développer en détail toutes les manifestations qui ont entouré la Fête des Vendanges serait trop long. Citons encore que les mobilisés genevois de 1914-1918 ont été aussi de la manifestation. Arrivés en cars, ils s'étaient arrêtés dans la matinée à Martigny. Ils sont ensuite venus jusqu'au bois de Finges, où le colonel Grosselin qui les accompagnait parla de la célèbre bataille de 1799 en cet endroit.

A Sion, après leur repas qui eut lieu au Casino, des discours furent prononcés par MM. Bernoud, juge à Genève, le lt.-col. Jules Défayes et le colonel Grosselin.

Les radicaux genevois, connus sous le nom de groupe Rochaix ou groupe agricole, sont aussi venus en Valais dimanche au nombre d'environ 150. Ils ont eu leur banquet à l'Hôtel de la Gare, où M. Fama, vice-président du Gouvernement valaisan, leur souhaita la bienvenue. On y entendit, au nom des Genevois, MM. Duchemin et Guinand, Ducommun, Livron, et, au nom des radicaux valaisans, MM. Flavier de Torrenté, Eug. Moser rédacteur, Pierre de Torrenté.

ÉTRANGER

Après la disparition du général russe Miller

Nous avons signalé dans notre numéro de mardi la disparition à Paris du général russe Miller, que l'on suppose avoir été enlevé par des agents de la Guépéou comme le fut Koutiepoïff, il y a 6 ans. Le général russe Skobline ainsi que son épouse, avaient aussi disparu, mais celle-ci a été retrouvée et arrêtée, tandis que Skobline court encore.

On suppose que ce couple a participé à l'enlèvement du général Miller, bien que la femme Skobline se soit refusée à faire toute déclaration.

La guerre sino-japonaise

UN MASSACRE

Selon le porte-parole de l'armée japonaise, la garnison de Paoting, se montant à une division de la 52me armée chinoise, aurait été anéantie lors de la prise de la ville. Plusieurs quartiers ont été incendiés. On est fort inquiet sur le sort d'un groupe de missionnaires américains.

SION

La foire de Sion

La foire de Sion a été particulièrement fréquentée samedi et le bétail y fut abondant : on comptait, en effet, 15 taureaux, 240 vaches, 35 génisses, 25 veaux, 230 pores, 354 porcelets, 25 moutons, 30 chèvres, 7 mulets. La police sanitaire était bonne.

Les prix étant restés très élevés, il y eut relativement peu de transactions.

Nécrologie

Demain sera enseveli à Sion, à l'âge de 75 ans, Mme Vve Joseph Iten, née Berthousoz, mère de MM. Philomin et Adolphe Iten, menuisiers-ébénistes à Sion et Martigny.

Nos sincères condoléances à la famille en deuil.

Dans le parti radical séduois

Le parti libéral-radical de Sion s'est réuni sous la présidence de M. Joseph Gay-Gay pour désigner le candidat à la succession de M. Charles Bonvin, conseiller communal décédé.

Il a porté son choix sur M. Alexis de Courten, représentant, président de la section valaisanne du Touring-Club.

Ensuite de la retraite de M. Gay comme président du parti, M. Flavier de Torrenté a été appelé à la présidence.

Les bons fonctionnaires

On écrit à la « Feuille d'Avis du Valais » :

Dans l'intimité ont été fêtés ces jours derniers les 25 ans de fidèles et loyaux services de M. Auguste Carruzzo, technicien au Département des Travaux publics. A la même occasion, M. et Mme Carruzzo ont célébré leurs 50 ans d'âge et 20 ans de mariage.

Le chronomètre traditionnel des vieux serviteurs a été offert à M. Auguste Carruzzo, comme ce fut le cas, en 1936, pour MM. Brunner et Perraudin. Nos compliments.

MARTIGNY

Nécrologie

On a enseveli dimanche, à l'âge de 18 ans seulement, Mlle Juliette Gay-Crosier, fille de M. Jules Gay-Crosier, ancien conseiller à Martigny-Croix.

Aujourd'hui a aussi été enseveli à l'âge de 24 ans, Mlle Blanche Darioly, de Charrat.

Aux parents de ces jeunes existences enlevées si prématurément, va toute notre sympathie.

Tireurs martigneraux au Tir de Sierre

Le groupe « Octodure » vient de se classer 4me au concours de groupe du tir d'automne organisé par le Stand de Sierre.

Nous apprenons d'autre part que tous les tireurs de notre ville ayant participé à ce tir ont obtenu la distinction individuelle. Ce sont MM. Louis Gaechter (Cible Série : 250) ; Addy René (Cible Militaire : 343) ; Girard Denis (Cible Art : 445) ; Marty Max (Militaire : 340).

Nous tenons à souligner le beau résultat de M. Henri Charles, notre roi du tir valaisan, qui a obtenu la distinction individuelle aux 3 cibles suivantes : Groupe 44, Militaire 342 et à la cible Sierre. Dans cette cible, M. Charles se classe premier avec le magnifique résultat de 456 points.

Nos chaleureuses félicitations.

Le Japon : danger jaune ?

Avant la conférence de mercredi soir, il est bon de dire quelques mots sur M. R. Guissaz, journaliste, qui présentera une conférence illustrée de magnifiques clichés en couleurs.

M. Guissaz est l'auteur de plusieurs ouvrages ethnographiques et ethnologiques ; il est ex-secrétaire ou chef de missions scientifiques en Afrique occidentale, centrale et orientale, chez les Zoulous, au Thibet, en Polynésie, en Amérique centrale.

M. Guissaz donnera toute une série de conférences en Suisse et à l'étranger sur « Le Japon ancien et moderne ». M. Guissaz est un habitué de la Radio et correspondant à l'« Illustré », aux « Lectures du Foyer ».

M. Guissaz se fera un plaisir de parler aussi au public de Martigny du conflit sino-japonais, car il possède une documentation écrite et photographique absolument véridique sur les récents événements.

C'est avec un vif intérêt que l'on viendra au Casino mercredi soir pour entendre ce conférencier nous parler du Japon.

L'empire nippon comptait le 1er janvier 1937, 100 millions d'habitants ; en l'an 2000, si ce développement persiste, le Japon comptera 200 millions d'hommes. Depuis longtemps, le Japon vise à l'hégémonie de la Chine intérieurement divisée et déchirée.

Qu'est-ce donc que ce Japon qui possède une des plus grandes flottes du monde, une armée exercée et munie des derniers perfectionnements ?

Qu'est-ce donc que ce Japon qui n'a pas hésité à se séparer de la S. d. N. pour avoir les mains plus libres sur le continent asiatique ?

De tout cela, M. Guissaz nous parlera mercredi soir au Casino.

2200 soldats parachutistes

Aux manœuvres de Russie blanche qui se sont déroulées dernièrement, 2200 hommes du parti « oriental », sautant d'avions, sont descendus en parachute, sans qu'aucun accident se produise, sur les derrières du parti « occidental », déjà ébranlé par une bataille de tanks, au cours de laquelle ceux de ce parti eurent les dessous.

Les parachutistes mirent immédiatement en action des fusils mitrailleurs.

Les maréchaux Vorochilof et Boudenny assistaient à la descente.

Le congé du jeudi des écoliers. — Les écoliers milanais n'auront plus congé le jeudi après-midi, cela suite d'une décision du ministère italien de l'instruction tendant à uniformiser l'horaire de toutes les écoles du royaume. Il n'y aura cependant pas d'augmentation du temps de présence en classe et les heures journalières seront réduites dans la même proportion. Cette mesure a l'avantage de résoudre le problème du défaut de surveillance des enfants lorsque les parents doivent s'absenter par suite de leurs occupations.

Record aéronautique. — Le ballon autrichien à air chaud « Marekammer », après un vol de 2 h. 25 min. et par une température allant parfois jusqu'à 40 degrés sous zéro, a atteint une hauteur de 9500 mètres, qui constitue un record du monde.

SUISSE

Une situation intenable

Les droits sur le tabac brut sont aujourd'hui de 675 fr. par 100 kg. A cela s'ajoute un impôt de fabrication de 1 ct. par cigarette. Comme 1000 cigarettes exigent en moyenne 1150 grammes de tabac coupé et purifié, la charge qui pèse sur ces 1000 cigarettes s'élève ainsi à 17 fr. 91. Un paquet de Parisiennes, par exemple, qui se vend 65 cts, est grevé d'un impôt de 36 cts, soit de 55,4 %, en faveur de l'Etat. L'énorme hausse des prix du tabac brut sur le marché mondial, aggravée encore par la dévaluation du franc suisse et par le maintien des impôts et droits d'entrée tels qu'ils existaient avant la dévaluation, ont provoqué une situation intenable dans l'industrie et le commerce du tabac. A cela s'ajoute que le commerce d'articles pour fumeurs souffre d'une très forte concurrence. Dans une requête au Conseil fédéral, le commerce de tabac relève qu'il ne peut plus payer l'impôt de fabrication et qu'il faut lui accorder un délai jusqu'au moment où des mesures de protection suffisantes auront été prises en faveur du commerce de détail qui va au devant de la ruine. L'hôtellerie, l'agriculture, le métier de cordonnier, la viticulture ont été secourus au moyen de sommes importantes. Le commerce de tabac se contente d'une aide moins onéreuse au moyen d'une protection des prix et d'une réglementation des débits et des heures de vente.

L'aide aux producteurs de lait

Une somme de 9,4 millions de francs restait encore à disposition, à la fin de 1936, pour soutenir le prix du lait. Les conditions d'exportation du fromage ne se sont malheureusement pas développées dans les proportions espérées à la suite de la dévaluation du franc. Les stocks ont notamment augmenté en plus des réserves assez importantes de beurre. Ce fait a incité l'Union centrale des producteurs suisses de lait à adresser au Conseil fédéral une demande tendant à obtenir une avance de 5 millions à valoir sur le compte destiné à soutenir le prix du lait. Le Conseil fédéral vient d'accepter cette demande en prenant l'arrêté suivant : Une somme de 5 millions de francs, à valoir sur la réserve de 9,4 millions de francs constituée à la fin de 1936, est mise à disposition du Département fédéral de l'économie publique en vue d'accorder à l'Union centrale des producteurs suisses de lait une avance sur le compte de 1935.

La saison d'été des postes alpestres

Le trafic a augmenté de 25,8 %

La statistique sur la fréquentation des postes alpestres pour la saison d'été du 14 juin au 19 septembre a donné des résultats très satisfaisants. Le nombre des voyageurs transportés sur les 39 routes desservies par des services réguliers de cars postaux a passé de 409,200 pour l'été 1936 à 514,909 pour l'été 1937. L'augmentation est donc de 105,709 voyageurs ou de 25,8 %.

Voici les chiffres concernant les parcours de la Suisse romande : Col des Mosses 6894 voyageurs transportés, soit 753 ou 12 % de plus que l'année dernière ; col du Pillon 7261 (augmentation 1371 ou 23 %) ; Martigny-Champex 10,743 (augmentation 3800 ou 35 %) ; Martigny-Grand St-Bernard 4464 (augmentation 1293 ou 29 %) ; Vallée de Bagnes 6512 (augmentation 740 ou 13 %) ; Sion-Haudères 7138 (augmentation 1332 ou 23 %) ; Sion-Les Mayens de Sion 5823 (augmentation 655 ou 12 %) ; Sierre-Val d'Anniviers 10,227 (augmentation 1156 ou 13 %) ; Stalden-Saas-Balen 14,850 (augmentation 1984 ou 15 %) ; Simplon 7458 (augmentation 1459 ou 19 %).

A quand le tirage de la Loterie de la Suisse romande ?

AVANT NOUVEL-AN

La Loterie de la Suisse romande, ainsi que cela a été annoncé dans le bulletin de renseignements qui a été adressé à tous les ménages de la Suisse romande, a décidé que le tirage de la première tranche, dont l'émission a commencé le 15 septembre, aura lieu avant le Nouvel-An.

De cette façon, les acheteurs de billets n'auront pas à attendre longtemps avant d'être fixés sur leur chance.

Cette décision de la Société de la Loterie de la Suisse romande sera certainement très bien accueillie par tout le monde. — (Comm.)

Pour l'enfance malheureuse

C'est dimanche 24 octobre qu'aura lieu la seizième Journée de la Faim du « Mouvement de la Jeunesse suisse romande. Ce jour-là, chacun restreindra ses dépenses en simplifiant son repas ou s'abstenant d'un menu plaisir, et versera la somme ainsi économisée au profit des enfants nécessiteux de notre pays. Il utilisera dans ce but le formulaire de chèque postal qui sera distribué dans tous les ménages. Rappelons que le Mouvement est strictement neutre au point de vue politique et confessionnel. — (Communiqué.)

Nouvelles résumées

Le budget militaire suisse 1938 accusera une augmentation d'environ 18 millions de francs en comparaison de celui pour l'année en cours, qui s'était élevé à 106,5 millions de francs. Cet accroissement des dépenses résulte pour une large part de l'introduction de la nouvelle organisation des troupes.

Dans le vignoble neuchâtelois. — L'enquête sur l'état du vignoble a fait constater que la récolte de cette année sera bien inférieure à celle de 1936. On escompte au total une récolte globale pour le canton d'environ 2,5 millions de litres. L'an dernier on avait récolté 4,5 millions de litres. Cette faible récolte aura naturellement une influence sur les prix qui seront en hausse sur l'année dernière, d'autant plus que la qualité promet d'être excellente.

Le monde devient petit ! — On peut aller de France au Congo, dans le centre africain, en quatre jours par la voie des airs. Les bateaux mettent une vingtaine de jours pour effectuer le voyage.

L'ours est arrivé. — L'ours finlandais, âgé d'un an et demi, gagné par les tireurs suisses au match international d'Helsingfors, vient d'arriver au jardin zoologique de Zurich, auquel il fut donné.

Vingt millions de visiteurs à l'Exposition. — On est arrivé lundi 27 septembre à un total de 20 millions de visiteurs à l'Exposition de Paris.

La fièvre aphteuse dans le canton de Vaud. — Des cas de fièvre aphteuse viennent d'être signalés à Etoy. Toutes les mesures de police sanitaire d'usage ont été prises.

Les restes d'une expédition au Pôle Nord.

Il y a quelque temps, des pêcheurs norvégiens ont trouvé une tente ayant appartenu à une expédition polaire, disparue en 1912 dans les terres du Spitzberg. Voici quelques instruments utilisés par les disparus.



Les Sports

FOOTBALL

Sion Juniors A-Montreux Juniors

(De notre correspondant sportif séduois)

Ce match, comptant pour le championnat suisse, fut âprement disputé par une température des plus agréables : ni trop chaud, ni trop froid.

Dès le coup d'envoi, Sion domine, ce qui n'empêche pas Montreux d'ouvrir le score par un tir ras-terre dans le coin. C'est ensuite au tour de Sion qui égalise par Bonvin. Malgré les attaques très dangereuses de part et d'autre, la situation restera inchangée jusqu'à la mi-temps.

Après le repos, c'est encore Montreux qui engagera, mais les « rouges et blancs » repartent à fond. Quelques-unes de leurs attaques échouent, mais enfin Sion peut traduire sa supériorité. Sur une coulée de la droite, Bioley marque son but habituel en entrant avec la balle dans les filets.

Avec un cran remarquable, Montreux devient alors dangereux. Nous remarquons le jeu savant de son centre-demi qui distribue très bien.

Toutefois ce sera sur une faute du gardien vaudois que le sort du match se décidera. En voulant dégager, notre adversaire manque la balle qui roule vers Desfayes. Ce dernier n'aura qu'à shooter dans la cage vide. Aussi, tout espoir d'une victoire possible est maintenant détruit pour Montreux.

Ce match apporte à Sion les deux points qui ne peuvent que lui être utiles.

Notons que le jeu de nos avants fut meilleur en seconde qu'en première mi-temps. Il nous faudrait un centre-avant plus réalisateur. Wirthner ne se sentait pas très à l'aise à sa nouvelle place de centre-demi, mais son jeu fut éblouissant.

Quant aux arrières, ils sont excellents ; deux sortent du lot : ce sont Werlen, grand travailleur, et Favre, le pilier de l'équipe.

Voici la composition du team séduois : Pralong ; Favre, Pouget ; Rudaz, Wirthner, Werlen ; Desfayes, Gianadda, Bioley, Bonvin, Perraudin. S.

La Tour I-Martigny I, 4-2

A La Tour-de-Peilz, Martigny I a fait une méritoire partie et menait à la mi-temps par 2 buts (Doraz et Balma) à 0. Mais en deuxième mi-temps, La Tour réussissait trois buts en l'espace de 8 minutes et en marquait encore un quatrième peu avant la fin.

Vernayaz I-Martigny II, 2-1

(De notre correspondant local)

Cette partie entre deux leaders du groupe en IVe ligue a été faussée par une décision inexplicable de l'arbitre M. Lutz de Vevey qui, après un quart d'heure de jeu, concéda aux locaux un pénalty n'existant que dans son imagination ! Ce pénalty transformé, Vernayaz mena le jeu jusqu'à la pause devant un adversaire déprimé par ce coup du sort.

Après le repos, les grenats dominèrent nettement et bientôt l'égalisation était obtenue grâce à un coup de tête de Farquet, 1-1. Une noire « guigne » s'acharna sur notre Iie par la suite ; la latte et les montants vinrent souvent au secours du keeper de Vernayaz et, comble de malchance, sur une échappée, peu avant la fin, Vernayaz enleva la décision par un ras-terre d'Uldry contre lequel l'excellent Petoud ne put rien. Vernayaz mène ainsi dans le groupe avec six points, Martigny II quatre, Ardon quatre. Mais nos « gars » de Iie auront leur revanche...

Martigny Juniors-Monthey Juniors, 2-1

A Martigny, le Stade vit la rencontre des juniors bas-valaisans. Pratiquant un joli jeu de passes, les Martignérains eurent l'avantage face aux Monthey-

Loterie de Suisse Romande

Prix du billet : Fr. 5.— (par la poste 5 fr. 40)

Pochette de 10 billets (50 fr.) dont les numéros se terminent par les chiffres 0 à 9. Un de ces billets gagnera au minimum un lot de 5 fr.

1 lot de Fr. 250.000.—	100 lots de Fr. 5.000
1 " " " 100.000.—	352 " " " 1.000
2 " " " 50.000.—	500 " " " 500
2 " " " 25.000.—	2000 " " " 100
22 " " " 10.000.—	100.000 " " " 5



le cœur Romand

Billets en vente à l'Imprimerie Pillet, Martigny

sans, et sans l'obstruction systématique des visiteurs, la marque en faveur des jeunes locaux eût été plus éloquent.

Première journée pour la Coupe suisse

Monthey a battu Montreux par 5 buts à 3, tandis que Sierre (2me ligue), qui devait affronter Lausanne (1re ligue), se fait battre par 4 buts à 1. A noter que Lausanne bénéficiait du retour de Spagnoli rentré de France.

Pour le championnat suisse, 2me ligue (groupe 2), Martigny a dû s'incliner devant La Tour par 4 à 2.

En 3me ligue, Bouveret I-Monthey II, 1-2; Viège I-Montreux II, 2-3; Chippis I-St-Gingolph II, 7-2.

En 4me ligue, Villeneuve II-Muraz I, 2-1; Vernayaz I-Martigny II, 2-1; Saxon I-Ardon I B, 6-1; Saxon I B-Ardon I A, 0-1; Chalais I-St-Léonard I, 5-1; Brigue I-Granges I, 7-1; Chippis II-Sierre II, 3-4.

Juniors : Sierre-St-Gingolph, 10-0.

Matches internationaux : A Prague, la Tchécoslovaquie a battu la Yougoslavie, 5-4. — A Stockholm, le Danemark a battu la Suède, 2-1.

Les postes en août. — Leurs recettes d'exploitation ont atteint 11,9 millions de francs, contre 11,06 pour août 1936. Les télégraphes et téléphones ont enregistré en août 1937 8,8 millions de francs aux recettes et 3,5 millions aux dépenses.

A fin août, l'administration des postes comptait 16,068 personnes, contre 16,152 l'année dernière à la même date, et l'administration des télégraphes et des téléphones 4743 personnes, contre 4770 l'an dernier à fin août. Il y a donc diminution de l'effectif du personnel, respectivement de 84 et de 27 unités.

L'épuration en U. R. S. S. — La cour suprême du Turkménistan, siégeant à Krasnovodsk, a condamné à être fusillés 6 techniciens pour avoir saboté la construction du groupe des usines chimiques pour l'iode et le brome. Quatre autres inculpés ont été condamnés à 10 ans de prison.

D'autre part, les autorités de la localité de Millevo ont condamné à être fusillés 8 membres d'une organisation contre-révolutionnaire de la région de Bazki.

Casino Martigny Mercredi 6 octobre à 20 h. 30

1re Manifestation Artistique de la saison 1937-38

avec projections lumineuses par M. R. Guisessaz, journaliste, sur

LE JAPON

Propriétaires pour vos DÉFONCEMENTS

à la Pelle mécanique adressez vous à

Devis sur demande et facilités de paiement **A. BUSER, Martigny** Matériaux de Construction

MAROCAINES LA PREMIÈRE LA MEILLEURE *Vautier* la cigarette populaire

Couronnes et Cercueils en tous genres et tous prix **LUGON Gabriel** Villette - Bagnes Représentant de la Maison Murith, Genève Entourages de tombes - Pierres tombales, etc., etc.

A vendre beaux **porcs**

de montagne, 9 tours env. chez Jules LUISIER, café, Fully.

On cherche à acheter une

chaudière romaine, de 80 à 100 litres. — S'adr. au journal sous R2286.

A louer un grand **APPARTEMENT** 4 chambres, tout confort, et un **petit appartement** 3 chambres, salle de bains, jardin. S'adr. à M. Hänni, Martigny-Gare.

On achèterait un **fourneau** en pierres de Bagnes, se chauffant depuis la cuisine. S'adr. à Louis Pierroz, Cergneux, Martigny-Combe.

On demande un bon **ouvrier mécanicien** sur vélos, motos, autos. S'adr. au journ. sous R2285.

On cherche **jeune fille** pour aider au ménage le matin. S'adresser sous chiffres 11922 à Orell Füssli-Annonces, Martigny.

Appartements

à louer, 1 grand et 1 petit, avec confort, ainsi qu'une **chambre meublée** S'adres. Boulangerie Lonfat, Martigny.

A vendre

cuisinière à gaz 2 fours, 4 trous, très bon état. Event. on échangerait contre un potager à bois. S'adr. au bur. du journal sous R2287.

A louer à Martigny-Ville **Appartement** 4 chambres, salle de bains, chauffage central. S'adr. à Edouard Arlettaz, Martigny

A vendre 1000 m. **câble**

tracteur, état de neuf, diamètre 10,5 cm. Pierre-Marie Morand, Martigny-Bourg.

Centre de Fully

A vendre bâtiment d'habitation, grange-écurie, jardins et placés, ainsi que 2000 m² vignes, 3000 m² terrains se prêtant bien pour la culture de la fraise. S'adr. au journal sous chiffres R2141.

A louer Place centrale, Martigny-Ville,

joli magasin avec arrière. S'adres. chez Ferdinand Luisier, Martigny-Ville.

Cours de directeurs de la Société fédérale de musique

Dans le courant de cet automne se donneront dans une localité du Valais à désigner ultérieurement les cours préparatoires ou A pour la formation de directeurs de corps de musique, cours auxquels les sociétés faisant partie de l'Association cantonale des Musiques valaisannes peuvent envoyer ceux de leurs membres qu'elles désireraient voir obtenir le diplôme de directeur.

On devine ce que cette possibilité présente d'intérêt surtout pour les sociétés isolées n'ayant pas les moyens de profiter des enseignements d'un professionnel et qui doivent recourir à la direction d'un de leurs musiciens. Nous connaissons des sociétés ayant fait usage de cette faculté lors de cours précédents et qui sont maintenant à l'abri des soucis de la direction. Et, mieux encore, elles se sont singulièrement améliorées depuis que celui auquel elles ont confié le soin de les diriger a reçu le commencement d'instruction indispensable à qui veut être un vrai chef.

C'est pourquoi, dans l'intérêt du développement musical de notre cher canton, nous lançons un appel chaleureux à toutes les sociétés qui ne sont pas encore affiliées à notre association, afin qu'elles y adhèrent sans tarder surtout si elles veulent profiter du cours qui va s'ouvrir prochainement. Nous ajoutons que ce cours « préparatoire » sera suivi d'un cours de perfectionnement « B » et d'un cours « C » donné dans un conservatoire suisse.

Indépendamment de l'avantage matériel qu'elles retirent puisque ces cours sont gratuits, les sociétés de musique du Valais ne doivent pas oublier que « l'union fait la force » et que plus l'Association valaisanne sera forte et unie, plus elle pourra étendre son action dans le domaine du développement des conditions d'existence de ses membres.

Le comité cantonal se fera un plaisir de renseigner les sociétés qui manifesteraient le désir de répondre à son présent appel. Nous ne cachons pas que notre désir serait de voir toutes les sociétés du Valais réunies sous les plis du drapeau cantonal. Toujours lorsque notre canton a réalisé l'union de ses enfants dans quel domaine que ce soit, il a accompli de belles choses.

Ce qui a été possible ailleurs doit l'être davantage encore au sein d'un groupement qui cultive un idéal aussi élevé que celui dont s'inspire l'Association cantonale des Musiques valaisannes.

Monthey, le 1er octobre 1937.

Association cantonale des Musiques valaisannes.
Le Président : A. Franc.

Les moûts de 1937

Grâce au bel été dont nous fûmes gratifiés, le vin qui mûrit sur nos coteaux s'annonce de très bonne qualité. Dame nature a voulu sans doute nous accorder une compensation pour l'année 1936, de maussade mémoire, et nous donner cette fois une « fine goutte ». Les raisins sont bien développés et constituent une véritable tentation pour le passant. Là où le ver de la vigne ou d'autres calamités n'ont pas décimé la vendange, le vigneron s'apprête à recueillir le fruit d'un dur labeur, et il suit avec une vigilante sollicitude les dernières phases de la maturation. Dur labeur, avons-nous dit, et répétons-nous. Que de fois, en effet, le vigneron n'a-t-il pas pris le chemin de la vigne, et avec quelle opiniâtreté — restée, hélas, souvent vaine — n'a-t-il pas lutté contre les nombreux ennemis de cette plante qui lui est chère ! Le labeur que nous évoquons au cours d'une seule année, c'est l'histoire dont s'écrit la vie du vigneron : perpétuel renouvellement de soucis, d'espérance, de désillusions, marqué çà et là d'une année de succès. Et encore, la nature ne doit-elle pas s'aviser d'être trop prodigue, sinon le vigneron se trouve en présence d'un autre souci, d'un autre problème : le souci d'écouler son vin.

Les vendangeurs vont cueillir ces grains dorés, pleins à éclater du meilleur des nectars. Ce sera alors le suggestif défilé des « bossettes » ou des convois de gerles allant au pressoir. Puis ce sera la succession des chars, qui, geignant sous le poids des « bossettes » pleines de jus décollant du pressoir, gagneront la bourgade voisine. Alors, heureux citadin, tu pourras te régaler de MOUT DU PAYS ! Tu dégusteras, cette année, un moût qui te donnera l'impression d'une boisson déjà généreuse. Tu y feras honneur, à la joie du vigneron qui aime que l'on rende au fruit de ses peines l'hommage qui lui est dû !

O. C. P.

Elle : Chéri, peux-tu me donner un peu d'argent ?
Lui : Oui, chérie, aussi peu que tu voudras !

Feuilleton du journal « Le Rhône » 29

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec MM. Calmann-Lévy, éditeurs, à Paris.

MARY FLORAN

S'il avait su

Roman

Car il se débat aussi contre l'emprise des sentiments qui, lui semble-t-il, l'amèneraient à trahir Marie-Rose. Et cela, jamais ! jamais ! Que tout s'anéantisse plutôt que son amour. En d'autres moments, il se calme et se rassure. Pourquoi s'imaginer qu'il faudrait choisir entre elle et sa famille ? Ne serait-elle pas à sa place dans ce milieu simple, mais raffiné, où la noblesse du cœur s'ajoute à celle de la naissance, mais la domine encore de sa prépondérance ; où les vœux sont hautes, les idées larges et libérales, l'indulgence, de règle.

Aussi intelligente que sa sœur Denyse, Marie-Rose serait tout aussi brillante dans la conversation, avec l'acquit dont elle faisait sans cesse preuve, et ses fines réparties. Sa gaîté malicieuse et naturelle ferait bien écho à la joyeuse humeur de la gentille Jacqueline, sa petite sœur préférée. Son maintien correct serait adéquat à celui de madame de Mesmin, et aussi l'éducation qu'elle montrait en toute occasion. Son père ?... Mais quel homme résiste jamais à pouvoir d'une si jolie femme ?...

Intrinsèquement, si l'on peut parler ainsi, elle ne déparerait pas sa famille, dont elle partagerait aussi les convictions religieuses. Restaient ses origines net-

Economie nationale

Dans l'attente de la grande Landsgemeinde du commerce suisse à Lausanne

D'aucuns se demanderont peut-être les motifs pour lesquels un grand congrès national suisse du commerce et de l'artisanat, qui groupera au Comptoir Suisse près de 10,000 participants, est organisé pour le dimanche 17 octobre prochain à Lausanne. Cette interrogation vaut la peine d'être posée. Et mieux encore, l'importance de cette question est telle, qu'elle mérite ici d'être commentée sous ses divers aspects.

C'est au Comité intercantonal d'action pour la protection du commerce et de l'artisanat, organisme dû au labeur du Comité d'action vaudois, que nous devons cette prochaine grande manifestation suisse, à laquelle toutes les régions de notre pays seront représentées. On se rappelle sans doute qu'au printemps dernier, les cantons de Vaud, Fribourg, Neuchâtel et Genève ont pris officiellement des initiatives à Berne, initiatives sur lesquelles les Chambres fédérales devront prendre nettement position dès le 18 octobre à venir.

Le 13 mai 1937, le Grand Conseil vaudois votait à l'unanimité la motion-initiative de M. le député Henry Cottier, à la suite du rapport présenté par M. le député Jean Peitrequin. Cette motion-initiative sur laquelle Berne devra se déterminer est la suivante :

« Le Grand Conseil du canton de Vaud, faisant usage du droit d'initiative prévu à l'art. 93 de la Constitution fédérale, demande aux Autorités fédérales :

- la prorogation, pour une nouvelle période de 2 ans, de l'arrêté fédéral interdisant l'ouverture et l'agrandissement de grands magasins, de maisons d'assortiments, de magasins à prix uniques et de maisons à succursales multiples,
- l'étude de moyens propres à obtenir l'interdic-

tion des entreprises commerciales usant du système dit à prix uniques,

c) la faculté, pour les cantons, d'entente avec les organisations professionnelles intéressées, de prendre toutes mesures propres à sauvegarder l'existence des classes moyennes commerciales et artisanales, et charge le bureau du Grand Conseil de transmettre la dite demande d'initiative aux Chambres fédérales. »

De semblables résolutions, identiques sinon dans la forme, du moins dans le fond, ont été également arrêtées par les cantons de Fribourg, Neuchâtel et Genève. On se rend compte qu'il ne s'agit point là d'un simple mouvement passager et momentané, mais bien d'une action de toute urgence, d'une extrême importance, dont quatre cantons romands ont reconnu officiellement la nécessité, et que de nombreux cantons de Suisse allemande sont prêts à épauler aussitôt.

Alors qu'à Berne, on ne semble pas se rendre réellement compte de la gravité du problème, qui touche non seulement à la situation présente de notre petit commerce et de notre artisanat, mais encore à l'ensemble de nos classes moyennes, base et fondement de notre économie nationale, le commerce et l'artisanat suisses sont fermement décidés à défendre leur droit à la vie et leur avenir. Le grand congrès national de Lausanne, le dimanche 17 octobre, saura le démontrer et le préciser de manière irréfutable. Il dira par sa discipline et par l'inébranlable fermeté de ses avis, que le pays a le devoir désormais de tenir compte des besoins des classes moyennes, de prendre leur défense dans la situation particulièrement grave et tragique qu'elles traversent.

BIBLIOGRAPHIE

Nouveaux livres parus

« AU GRAN CHACO », de Charles-Bertrand Châtelain, 3 fr. 50, rel. 6 fr. — Editions Victor Attinger, Neuchâtel.

Après avoir séjourné longtemps en Argentine, l'auteur, né en Suisse, à Porrentruy, a été envoyé au Gran Chaco argentin, pour s'occuper d'une colonie de peuplement, et pendant huit ans a vécu sur les confins des territoires vierges. Son ouvrage est un livre vrai et sincère et qu'on sent intensément vécu. L'auteur ne cherche pas à éblouir. Il décrit simplement la vie rude et souvent chancelante d'une colonie naissante, l'âme chevaleresque et fruste des « gauchos », les us et coutumes des Indiens soumis, le banditisme qui règne dans le pays à l'état spasmodique, car pendant longtemps le Chaco fut le refuge de nombreux hors-la-loi.

C'est un livre captivant et instructif.

« LE PAIN ET LE SEL », de Paul Decorvet, 3 fr. 50, rel. 6 fr. — Editions Vict. Attinger, Neuchâtel.

On a réuni sous ce titre quelques-unes des fantaisies qu'a publiées dans divers journaux M. Paul Decorvet. L'éditeur croit avoir opéré un choix heureux, donnant une idée d'ensemble du talent si divers de l'auteur. On trouvera dans « Le Pain et le Sel » des notes sur les travers et les petits ridicules des hommes, de fraîches descriptions de paysages, des commentaires de bon sens, une vue sérieuse et réconfortante des choses et jusqu'à des notations où le naturaliste montre le bout d'une oreille attentive au chant d'un oiseau et regarde d'un œil aigu la douce vie animale dont nous avons désappris les grandes leçons.

Malgré l'ironie qui les traverse et les paradoxes dont ils sont émaillés, de ces notes et de ces récits se dégage un certain optimisme, une invitation au sourire que tant de gens, impressionnés par les circonstances, semblent avoir perdus.

Horaire Zénith

La 28^{me} édition de l'« Horaire « Zénith » est présentée sous le signe des sports d'hiver. Sa magnifique couverture, présente le « Télé-ski » de Bretaye à Chaux-Ronde (2150 m.). Tout l'« Horaire » est du reste « combiné » pour faciliter les sportifs, et un merveilleux dépliant « Au Pays des Cimes » renseigne instantanément sur les principales stations sportives tant de Suisse romande que de Savoie.

Comme toujours, le « Zénith » se distingue par sa clarté et ses grands chiffres, bien lisibles, qui ménagent vos yeux et renseignent « bien mieux ».

D'une exécution parfaite, précis, facile à consulter, l'« Horaire « Zénith » est certainement le meilleur des meilleurs. — En vente partout 60 cts.

tement inférieures ; ses parents, qu'Etienne ne connaissait pas. Mais c'étaient d'honnêtes gens, elle le lui avait dit, il le croyait, comme il le croyait, malgré son indépendance, la plus pure des jeunes filles.

Madame de Mesmin, qui l'aimait tant, voudrait-elle ruiner son bonheur, ou le perdre à tout jamais, parce qu'il voudrait épouser une femme d'une condition sociale au-dessous de la sienne ?

Il se refusait à le croire et, pourtant, cette crainte empoisonnait la joie que lui causait, et plus que jamais en ces années de guerre, le retour au foyer.

Puis, cette même joie était aussi diminuée par la pensée du sacrifice qu'elle lui coûtait ; car, si le devoir, ratifié par Marie-Rose, ne lui avait pas imposé de venir près de ses parents, il fût resté à Paris, où il eût bien trouvé moyen de la voir tous les jours.

Son esprit, ainsi flottant entre tant de pensées diverses, et souvent contradictoires, le laissait souvent absorbé en leur dualité ; distraire en apparence, et comme absent.

Sa mère le remarquait et s'en inquiétait. Elle redoublait alors, pour lui, de prévenances et de douces gâteries, provoquant et multipliant les tête-à-tête où, s'il l'avait voulu, il eût pu lui ouvrir son cœur... Plus d'une fois, il en fut tenté : le serment fait à Marie-Rose tint ses lèvres closes, et la réflexion le confirmait dans son silence. Qu'eût-il pu dire à sa mère ? « J'aime une jeune fille rencontrée par hasard ; elle m'aime aussi, nous nous sommes fiancés. » Mais il eût fallu ajouter : « Je ne connais pas ses parents, j'ignore tout d'elle, sinon qu'elle travaille pour vivre, que sa tante est une vulgaire paysanne, et que sa mère occupe une situation subalterne. J'ignore son pays, son passé ; jusqu'à ces derniers jours, j'ignorais même son adresse. Mais je lui ai promis de l'épouser et même, pour cela, de me pas-

ser de votre consentement si vous me le refusez. »

Non, il ne pouvait dire cela à sa mère. Elle le traiterait de fou !... S'engage-t-on les yeux fermés ?

Et elle aurait raison, cent fois raison ; mais elle ne connaissait pas Marie-Rose ! Elle ne pouvait donc comprendre la puissance de ce sourire, dont le seul souvenir affolait encore Etienne.

Il ressassait volontiers, dans sa mémoire, tous les menus faits de leur revoir et regrettait encore de ne pas l'avoir mieux utilisé pour connaître davantage mademoiselle Mystère. Puis, il se reprenait lui-même de cette réticence. Ne l'aimait-elle pas plus, justement parce que, comme elle le disait, il lui faisait confiance ? Et puis, que lui importait son entourage, ses antécédents ? Elle seule comptait pour lui.

Il avait repris le tran-tran ordinaire de sa vie à Vinrosé, se mêlant aux occupations, aux distractions de ses sœurs auxquelles l'avait toujours uni une grande intimité. Et, aujourd'hui, ces jeunes filles l'aidaient à mieux comprendre une autre jeune fille, dont la pensée ne le quittait pas.

Il retrouvait en Denyse certains sentiments professés par Marie-Rose, et Jacqueline disait plusieurs choses comme elle. Leur mise le faisait songer à la sienne... Un matin, pour sortir, aidant Denyse à passer son manteau, il lui dit :

— Pourquoi n'as-tu pas une jaquette d'astrakan ? Je trouve cela très chic.

— Parce que cela coûte plus de mille francs, et que nous ne pouvons nous payer cela en temps de guerre.

Plus de mille francs ! Et Marie-Rose, qui gagnait sa vie, en avait une. Comment se l'expliquer ?

— Pourquoi te coiffes-tu ainsi, dit-il un autre jour à Jacqueline, c'est la mode ?

— La dernière.

Cours de perfectionnement pour les maîtres à Sion

L'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, d'entente avec les autorités cantonales compétentes et les associations professionnelles intéressées, a, cette année encore, organisé un cours.

Spécialement destiné aux maîtres enseignant la comptabilité dans les Ecoles commerciales complémentaires de la Suisse romande et du Tessin, il fut donné à Sion, du 6 au 11 septembre, sous la direction de M. le Dr Schiess, expert fédéral pour l'enseignement commercial.

Reçus très cordialement par M. Mabillard, chef de l'Office cantonal des apprentissages, les participants, venus de Neuchâtel et de Lugano, de Fribourg et Lausanne, facilement redevenant élèves... Et du « riche travail » se fait ; tous ceux qui connaissent M. le Dr Schiess, le distingué professeur de l'Université de Lausanne, savent qu'il ne pouvait en aller autrement. Et pourtant sa tâche était délicate : Exposer, une semaine durant, à raison de six heures par jour, la comptabilité devant un auditoire comportant des gradués d'Universités, des experts-comptables diplômés, des actuaux, des chefs de grandes entreprises, semble impossible ; dès le premier contact l'auditoire est entraîné ; l'enthousiasme grandit et le samedi ce sera à regret qu'il faudra se séparer.

Un grand pédagogue expose son système pour l'enseignement de la comptabilité ; toujours précis et limpide, son exposé s'adresse et à l'intelligence et au cœur. Toutes les méthodes comptables, issues de l'empirisme ou de la métaphysique, sont démolies ; mais, ne se contentant pas de démolir, M. le professeur Schiess construit... un système rationnel, simple, facilement assimilable par les enfants, mais exigeant de la part de celui qui l'échafaude une connaissance des hommes et des choses excessivement profonde. En contact constant avec la réalité, son système permet l'explication logique de tout fait comptable.

Des discussions, des leçons pratiques suivies de critiques fermes mais empreintes d'amitié, des visites d'établissements commerciaux sur la place de Sion, enrichissent les connaissances — le plus qualifié n'a-t-il pas toujours quelque chose à apprendre dans sa branche même ? — et le cœur de tous les participants.

Le mercredi après-midi, réservé à une partie récréative, fut pour nous l'occasion de réaliser une superbe excursion ; partis de Sion en autocar, mis gracieusement à notre disposition par les autorités valaisannes, nous visitons l'Ecole cantonale d'agriculture de Châteauneuf où nous bénéficions des riches renseignements de M. le professeur Michelet et d'une délicate attention de la Révérende Sœur Directrice de l'Ecole Ménagère, participante au cours. Un chaleureux merci à tous deux. Puis c'est la classique visite des caves coopératives d'Ardon sous l'experte direction de M. le président Lampert, autre participant au cours. Enfin, délicate réception au Grand-Brûlé, où M. le conseiller d'Etat Pitteloud nous offre une succulente raclette, baignée des meilleurs vins du pays. Superbe randonnée dont les participants conserveront un souvenir inoubliable.

Ce cours : belle manifestation d'amour de l'étude et de l'enseignement ; douce expression de la mutuelle compréhension existant en Terre romande. Une seule ombre au tableau : l'absence de collègues genevois ; l'an prochain, heureusement, ils « en seront ».

Que tous ceux qui ont contribué à la parfaite réussite de ce cours en soient vivement remerciés : autorités cantonales, section de Sion de la S. S. d. C., direction de la B. C. V.

Enfin, que M. le Dr Schiess nous permette, au nom de tous nos collègues du cours, de lui exprimer notre profonde gratitude ; qu'il veuille transmettre nos remerciements à l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, qui « fit bien les choses ».

Une participant au cours de Sion :
F. F.

Le cinquantenaire de l'esperanto

C'est en été 1887 que parut à Varsovie, chez un petit libraire, la brochure de Karl Lazare Zamenhof sur une nouvelle langue auxiliaire internationale.

Ce qui distinguait la langue nouvelle de toutes les autres, comme le « volapuck » ou tant d'élucubrations originales, c'est que les mots, loin d'être inventés de toutes pièces, étaient simplement choisis parmi les plus employés dans un grand nombre de dialectes européens. Des emprunts étaient également faits au latin et au grec et la grammaire était un petit chef-d'œuvre de simplicité logique.

Ainsi conçu et perfectionné par la suite, le langage inventé par l'ingénieur docteur Zamenhof est devenu l'« esperanto » qui compte bien des adeptes dans tous les pays du monde... Mais songent-ils à fêter leur jubilé ?

Il chercha à se rappeler l'arrangement des cheveux d'or qu'il avait si rarement vus sans chapeau.

Dans la cour de la ferme de Bihavouët, le matin de son départ. Une autre fois, où Marie-Rose lui était apparue à la fenêtre. Le premier jour où il l'avait vue, décrochant sa lessive, et une autre après-midi où, au cours d'une promenade, la chaleur lui avait fait quitter son chapeau... Cela faisait quatre fois.

Epouser une femme qu'on n'a pour ainsi dire jamais vue tête nue ! Cette pensée le fit souffrir. Comme il était encore loin d'elle ! Mais il crut se souvenir qu'elle massait tous ses cheveux, également, autour de sa tête fine, comme Jacqueline.

Denyse était bonne musicienne et Etienne aimait à l'entendre. Un soir, au piano, elle commença la valse banale et populaire : « J'ai tant pleuré. » Etienne, d'un bond, fut sur pied pour l'interrompre.

— Pourquoi, fit Denyse, tu ne trouves pas que ce soit joli ?

— Si, mais c'est trop connu.

Il ne voulait plus, l'ayant apprise de Marie-Rose, l'entendre d'une autre bouche.

M. de Mesmin, désireux de revoir celui qu'on appelait, à la maison, le cher combattant, avait pu, lui aussi, obtenir une courte permission pour le retrouver chez lui. Il arriva un soir.

Etienne alla le chercher à la gare.

— Eh bien ! lui dit son père en débarquant, lui mettant la main sur l'épaule et fixant sur lui ses yeux perçants, où se liaient à la fois son autorité, sa tendresse et sa pénétration, tout va bien ?

Habitué à ces façons un peu brusques, Etienne répondit sans broncher :

— Tout va bien.

(A suivre.)